

Charte d'adhésion

Actium Développement a souhaité mettre en place un « club d'utilisateurs de T.O.T.E.M. » afin de mieux échanger avec la communauté autour de son offre applicative.

Ce document détermine les objectifs et modalités de fonctionnement de ce Club.

1. POURQUOI UN CLUB D'UTILISATEURS ?

L'objectif est triple :

- Actium Développement souhaite favoriser le partage de connaissances et l'échange d'expériences autour de ses progiciels. Elle désire faire émerger les meilleures pratiques afin que chacun de ses clients perfectionne son utilisation des progiciels.
- Par ce Club, Actium Développement cherche également à recueillir les attentes de la communauté sur les évolutions de son offre applicative.
- Enfin, le Club des utilisateurs constitue également un canal privilégié pour Actium Développement lui permettant de renforcer sa communication sur l'actualité des progiciels : travaux en cours, ateliers de conception...

2. LES RESULTATS ATTENDUS

- Partager les expériences de chacun : le club des utilisateurs est un lieu d'échanges, d'expression et de débats. Il permet la mutualisation des bonnes pratiques et la mise en contact des membres de la communauté, au travers d'un forum internet.
- Favoriser les relations entre utilisateurs et améliorer le travail en réseau en développant progressivement une manière de « travailler ensemble » au travers de réunions de bureau, ou de réunions plénières.
- Participer à l'évolution et à l'amélioration des progiciels et services associés : le Club est un lieu de propositions ou chacun peut exprimer ses attentes, ses besoins, au titre des utilisateurs de son entreprise.

- Mieux comprendre les évolutions du progiciel grâce à une information d'Actium Développement ainsi qu'un échange direct entre les utilisateurs et les équipes d'Actium Développement.

3. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Le Club des Utilisateurs de T.O.T.E.M. est organisé par Actium Développement au titre de T.O.T.E.M., avec le soutien de membres du bureau volontaires désignés.
- Le Club des utilisateurs regroupe l'ensemble des clients (personnes morales) d'Actium Développement et de ses partenaires, détenteurs d'une licence d'exploitation de T.O.T.E.M. et utilisateurs depuis au moins 6 mois. Une démarche volontaire d'adhésion est demandée.
- Chaque adhérent désigne entre un et trois représentants. La participation annuelle (année civile) au Club des Utilisateurs est fixée à 100 € H.T. par représentant désigné. Chaque représentant se voit attribué un code utilisateur et un mot de passe lui permettant d'accéder au forum internet dédié.
- Le bureau regroupe une dizaine de clients adhérents indépendants, volontaires, désignés et représentant la communauté des adhérents. Il se réunit une à deux fois par an. Actium Développement organise au minimum une réunion plénière tous les deux ans.
- Les thèmes abordés sont proposés par Actium Développement et les membres du bureau, et arrêtés sur la base des travaux des réunions précédentes.
- La langue de communication est principalement le français, accessoirement l'anglais.

4. LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

4.1. Les engagements d'Actium Développement

Actium Développement s'engage à

- animer le Club des Utilisateurs de T.O.T.E.M.
- organiser les réunions de fonctionnement
- intégrer les propositions du Club utilisateurs dans sa réflexion sur la construction des plans produits et services à venir

- présenter les perspectives d'évolution des produits et services de son offre
- ne pas communiquer son fichier des adhérents

4.2. Les engagements des membres

Chaque membre du Club des Utilisateurs s'engage à désigner au moins une personne ayant une connaissance large du progiciel T.O.T.E.M. Ces personnes seront représentants actifs de l'adhérent : elles s'engagent à être porte-parole de la communauté d'utilisateurs de leur entreprise, à participer aux réunions plénières et à partager expériences et pratiques.

Elles s'engagent également à ne pas fournir leur code d'accès au forum.

Les adhérents du Club des Utilisateurs et leurs représentants s'engagent à respecter la présente Charte d'Adhésion.

Fiche d'adhésion

Réservée exclusivement aux utilisateurs de T.O.T.E.M. Comptabilité de pilotage
A retourner à Actium Développement – Club des Utilisateurs de T.O.T.E.M.

Merci de compléter les éléments ci-dessous

Adhérent :

SOCIETE :

ADRESSE :

.....

Code Postal : Ville :

Utilisateur de T.O.T.E.M. depuis (MM/AA) :/.....

Représentants

Nom/Prénom	Tel	e-mail

Adhésion annuelle forfaitaire de 100 € H.T. par représentant soit : € H.T. facturés au 1^{er} janvier de chaque année civile. Toute année commencée est due.

L'Entreprise déclare avoir lu et accepter la charte d'adhésion au Club des Utilisateurs de T.O.T.E.M.

Pour l'entreprise

Nom : Prénom

(Signature et cachet)